

LA LETTRE DE L'APSES

N°3 février 2005

MOBILISATION .

LE CALENDRIER de l'APSES

PARIS

12 mars 2005
Assises des
Sciences
Economiques
et Sociales

DEFENDONS
LES SES !

ASSOCIATION DES
PROFESSEURS DE SCIENCES
ECONOMIQUES ET SOCIALES

Président : Michel SPINNEWYN

Secrétaire générale : Edwige CORCIA

Trésorière : Evelyne OUDART

L'ampleur de la mobilisation pour les SES et la série ES est incontestable (près d'un millier de manifestants le 12 janvier à Paris, des milliers de signataires de la pétition, de très nombreux soutiens d'élèves, de parents, d'universitaires,...) et connaît un écho médiatique significatif.

Forte de ces soutiens, l'APSES a été reçue par F. Fillon le 18 janvier dernier.

Lors de l'entretien avec le ministre, les représentants de l'ApSES ont rappelé:

- que les Sciences Economiques et Sociales ont été créées en 1966 par un Ministre gaulliste (Fouchet) sur les conseils de Fernand Braudel pour introduire l'économie dans la formation de l'homme du XXème siècle et que, sous l'égide de M. Roncayolo, le contenu des Sciences Economiques et Sociales s'est orienté vers une formation pluridisciplinaire intégrant l'économie, mais aussi la sociologie, la démographie et l'histoire économique

- que cette formation a permis aux élèves de la série E.S de trouver des débouchés nombreux et diversifiés à l'issue de leur cursus au lycée

- que le travail constant de réflexion des professeurs de Sciences Economiques et Sociales sur les contenus et les méthodes pédagogiques a permis d'accueillir au lycée des élèves qui n'y trouvaient pas leur place et que la série E.S a ainsi contribué au processus de démocratisation de l'école.

La fragilisation des SES et de la série ES engendrée par le projet de réforme a donc été dénoncée avec force.

La réduction importante du nombre d'élèves qui, en seconde, choisiront l'enseignement de Sciences Economiques et Sociales se traduira de fait par un **appauvrissement de la formation des élèves, notamment en économie**. Le Ministre ne peut donc à la fois prétendre développer l'enseignement de l'économie et faire disparaître cet enseignement de la classe de seconde.

De plus, le projet de réforme rend complètement **incohérente et injuste l'orientation des élèves**: incohérente puisque les Sciences Economiques et Sociales qui sont la matière dominante d'une filière du lycée n'apparaissent plus dans les enseignements obligatoires de seconde (imaginerait-t-on un tel traitement pour les Lettres ou les Mathématiques ?); injuste puisque, parmi les élèves qui souhaitent s'orienter vers une série générale, seuls ceux qui veulent aller en ES seront obligés de suivre un enseignement supplémentaire.

Enfin, ce projet risque de réduire l'accès à une filière qui, par **sa formation pluridisciplinaire, permet à de nombreux élèves de trouver de poursuivre des études post-bac**. C'est donc pour cette raison également que nous nous opposons à un profilage de la série vers la gestion d'entreprise et le droit, ce qui ferait perdre le caractère de culture générale de notre enseignement

Enfin, avec la menace de suppression des dédoublements, une partie essentielle des méthodes pédagogiques qui ont permis aux professeurs de Sciences Economiques et Sociales d'accueillir au lycée des élèves qui avaient besoin de méthodes de travail rigoureuses est **remise** en cause.

Nous avons donc demandé au Ministre de l'Education Nationale qu'il reconsidère sa position et qu'il revienne sur l'ensemble des mesures du projet de loi d'orientation qui menacent l'enseignement des S.E.S.

Nous continuons à revendiquer l'intégration des Sciences Economiques et Sociales dans la formation de tous les élèves de seconde.

Dans l'attente de propositions concrètes de la part du Ministre et de ses conseillers, le Comité Directeur de l'ApSES réuni le 15 janvier appelle les enseignants de SES à poursuivre le travail d'information et de mobilisation en s'adressant aux parents d'élèves, aux parlementaires, aux Recteurs,... pour faire entendre leur voix partout où cela peut être utile. La mobilisation doit se poursuivre et s'amplifier pour dire haut et fort que « au lycée, les Sciences Economiques et Sociales c'est primordial ! ».

L'APSES RECUE PAR FRANCOIS FILLON .

Quatre représentants de l'APSES ont été reçus le 18 janvier pendant une heure et quart par F. Fillon en présence de deux de ses conseillers (S. Thevenet et E. Roser).

Nous avons tenté de montrer au ministre la fragilisation des SES et de la série ES liée à son projet de réforme de l'école.

Une grande partie de l'argumentation a été articulée autour de deux axes: celui de la formation des élèves et celui de leur orientation. (à cette occasion, un argumentaire démontrant la contribution des SES et de la série ES à la massification et à la démocratisation du système éducatif a été remis à F. Fillon, il est consultable sur le site de l'ApSES).

Nous avons souligné la contradiction entre la volonté ministérielle de promouvoir une orientation " raisonnée " des élèves de seconde et le fait d'en priver dans la réalité les élèves par les choix opérés dans le projet de réforme.

Nous avons ainsi réaffirmé la nécessité d'un enseignement de SES pour tous en seconde.

Le ministre a semblé reconnaître la possibilité d'effets pervers liés à sa volonté de réduire les horaires en seconde et a demandé à ses conseillers de faire des propositions permettant de surmonter ces problèmes.

On peut noter que le débat a été essentiellement technique (comment conjuguer la volonté de réduire le nombre d'heures en seconde sans menacer les SES et la série ES) et qu'il a été difficile d'aborder les questions de fond (quelle est la formation dont les élèves doivent pouvoir bénéficier ? quelle est la place des SES dans cette formation ?...)

Concernant les dédoublements, F. Fillon a précisé que leur "réexamen au regard de leur intérêt pédagogique" ne pré-supposait pas leur suppression ou leur maintien. Un recueil de séquences de TD rassemblées par l'APSES auprès de nombreux collègues a été remis au ministre pour montrer le caractère indispensable des séances en classe dédoublées pour les SES. Nous avons rappelé que ces séances favorisaient certaines activités (travail sur la presse, les médias, l'utilisation des TICE,...) ainsi que l'acquisition de savoir-faire méthodologiques. Nous avons rappelé en outre que le travail en demi-groupe constituait un moment privilégié favorisant un contact personnel avec chaque élève ainsi qu'un suivi individualisé.

A propos de l'introduction d'un enseignement de droit et de gestion : l'introduction de la gestion ne semble pas avoir les faveurs du Ministre. En revanche, F. Fillon semble attaché à un renforcement de l'enseignement du droit en série ES au regard des poursuites d'études des bacheliers ES.

On peut donc dire que F. Fillon semble conscient que son objectif de réduire le nombre d'heures d'enseignements obligatoires en classe de seconde pose de sérieux problèmes.

Cependant, si le ministre a proposé de nous recevoir pour nous faire part de ses propositions, aucun engagement n'a été donné que ce soit sur la place des SES en seconde ou sur l'avenir des dédoublements.

Grâce à la très forte mobilisation, nous avons obtenu d'être entendu par le Ministre de l'Education Nationale. Mais rien n'est gagné. Plus que jamais, cette mobilisation doit se poursuivre et s'amplifier en s'appuyant notamment sur un travail d'informations auprès des élèves, des parents, des collègues, des parlementaires,...

Notre action est soutenue

De nombreux universitaires nous ont apporté leur soutien par leur signature, leur présence à la bourse du travail, leur contribution à notre réflexion . Il est évidemment impossible de faire figurer tous les textes qui nous sont parvenus dans ce quatre pages . Que leurs auteurs en soient ici remerciés . Nous les rassemblons pour une publication ultérieure . Ils sont pour la plupart sur notre site . Vous trouverez ci-contre le texte d'Olivier Favereau qui fournit un bon exemple de l'argumentaire des défenseurs de notre discipline

Etats Généraux pour les SES et la filière ES à la Bourse du Travail, 12 janvier 2005

Intervention d' Olivier FAVEREAU
Professeur de sciences économiques à l'université Paris X

Le projet de loi d'orientation fait plus que compromettre le développement de la filière ES, à la fois par ses dispositions nouvelles (une seule option obligatoire, au lieu de deux, en classe de seconde) et par ses silences (refus de faire rentrer les SES dans le socle commun ou la culture commune de tous les lycéens) : il menace directement son existence même.

C'est une erreur stratégique, à la dénonciation de laquelle je souhaite m'associer,
comme économiste, préoccupé par l'avenir de ma discipline ;
comme européen, préoccupé par l'érosion du politique sous l'effet de la logique marchande ;
comme citoyen, préoccupé par l'intégration des jeunes de milieux défavorisés.

Comme *économiste*, je tiens à dire que les SES, avec leur projet fondateur de mêler plusieurs disciplines et d'éveiller l'esprit critique des élèves, ne sont pas un héritage pathologique de mai 68, mais la pointe avancée d'une tension très forte dans la recherche économique la plus contemporaine : l'économie est-elle une simple branche des mathématiques appliquées, ou bien une science humaine et sociale parmi les autres, sinon comme les autres ? L'examen des prix Nobel d'économie depuis une décennie témoigne, au minimum, d'une alternance entre ces deux conceptions. La 1^{ère} conception – qui a sa légitimité dans la recherche, même si elle est entrée dans la zone des rendements décroissants – est largement responsable de la chute spectaculaire des effectifs étudiants en économie. En tant qu'universitaire, je trouve donc que pénaliser la filière SES est un choix suicidaire, et rétrograde par rapport à l'évolution prévisible de ma discipline.

Comme *européen*, je tiens à dire que les SES, avec leur souci de former les lycéens à la perspective de débats ordonnés sur l'organisation de la société et le fonctionnement de l'économie, ne sont pas une nouvelle manifestation de l'archaïsme gaulois en butte à la modernité, mais une préfiguration de la formation de base, dont on ne peut se passer, aujourd'hui, dans l'espace européen : les sciences sociales, à la différence des mathématiques, et des lettres qui renvoient à deux autres types de culture, développent une aptitude au débat intellectuel, celui qui n'est ni définitivement clos par un argument mathématique, ni indéfiniment relancé par la variété des goûts et des couleurs. Cette aptitude est proprement politique, et c'est elle qu'il faut défendre sur notre continent, dont la singularité est de refuser le lien marchand comme substitut potentiel à tout autre lien social ou politique. Les SES devraient être plus qu'une « pensée plurielle » : une pensée du pluralisme.

Comme *citoyen*, je tiens à dire que, tout en accordant la plus haute importance au Droit et à la Gestion (notamment comme outillage intellectuel pour la vie démocratique), il me paraît absurde de « recentrer » les SES autour du Droit et de la Gestion, précisément dans une perspective de lutte contre les processus de ségrégation et d'exclusion. Au niveau du lycée, ce recentrage conduirait à l'addition de techniques ou de procédures, sans réelle formation de l'esprit, alors qu'une dimension essentielle de l'intégration réside dans le fait de disposer de repères fondamentaux pour comprendre le monde (notamment le monde économique) dans lequel on vit. La caractéristique du Droit et de la Gestion est que ce sont des disciplines normatives, plutôt qu'explicatives. C'est à ce titre qu'elles pourraient être utiles, de façon secondaire, dans les cursus de SES : l'Entreprise et l'Etat de Droit sont évidemment deux institutions fondamentales de nos sociétés – mais au coeur de l'employabilité pour les jeunes défavorisés, il y a d'abord une attitude générale d'intelligence, c'est-à-dire d'acceptation lucide, du jeu économique et social. Croire que cette attitude puisse se construire sur l'assimilation de recettes comptables et juridiques, c'est, à vrai dire, plus qu'une erreur de diagnostic, c'est une preuve de mépris, pour ceux et celles que l'on prétend aider.

Pour conclure, je tiens à dire qu'à ces trois niveaux, malgré les reproches (qui ne manqueront pas !) de corporatisme ou de conservatisme, la résistance au projet de loi d'orientation de nos collègues enseignants de SES dans les lycées, ne traduit ni un combat d'arrière-garde ni une dispute de détail (ou de sérail) : c'est un combat d'avant-garde sur une question de fond (et de société), et j'espère donc que mes collègues universitaires seront nombreux à vouloir s'associer comme moi, à leur résistance, aux noms de la discipline économique, de la citoyenneté européenne, et de l'intégration républicaine.

Olivier FAVEREAU
Professeur de sciences économiques à l'université Paris X

Pour les sciences économiques et sociales : mobilisation !

Régionales : le renouveau . .

Nous sommes heureux de constater qu'avec la mobilisation pour la défense des SES, des régionales « en sommeil » depuis quelques temps ont trouvé l'occasion de se reconstituer (c'est le cas des régionales de Besançon, Toulouse, Lille, Caen). Nous rappelons à cette occasion que l'Apses nationale est prête à fournir une aide logistique et financière aux collègues qui souhaiteraient relancer une régionale « dormante » (Orléans-Tours, Limoges, Rouen par exemple).

La mobilisation se poursuit !!

Si la mobilisation a été importante jusqu'à présente, elle n'a pas encore permis d'obtenir d'avancées significatives. Il est donc fondamental de la poursuivre et de l'amplifier sous diverses formes.

► **L'envoi de manuels aux députés** : nous proposons que les collègues envoient à leur député un exemplaire d'un manuel de seconde agrémenté d'un bandeau intitulé « Prix Fillon 2005 : ce que les élèves n'apprendront plus... » sur le modèle des prix littéraires, ceci assorti d'un texte explicatif

► **Une campagne d'information auprès des parents, des collègues,...** par la diffusion de tracts, la présentation de motions lors des CA dans les établissements, des contacts avec la presse, des prises de rendez-vous auprès des Recteurs,

Tout le matériel nécessaire (modèle de lettre au député, de tract, de motion,...) peut être obtenu sur le site de l'Apses (www.apses.org), via les listes de diffusion (adh-apses par exemple) si vous y êtes abonné ou par l'intermédiaire des responsables de votre régionale (dont vous pouvez trouver les coordonnées sur le site de l'Apses).

► **Des assises seront organisées le 12 mars 2005.** Il s'agira d'un moment important de réflexion sur l'enseignement des SES. Des informations plus précises seront diffusées dans les prochains jours.

Le détail du programme des Actions ?

Allez sur le site <http://www.apses.org> ou prenez contact avec les responsables régionaux de l'APSES .

N'oubliez pas les assises de l'APSES .

Venez nombreux à Paris le 12 mars 2005

Une visibilité forte est aujourd'hui un gage de survie !

La pétition continue. Faites-la signer massivement !

La pétition a déjà recueilli plusieurs milliers de signatures (sur papier ou en ligne) : professeurs de SES ou d'autres disciplines, élèves, parents, universitaires, etc. Parmi ces derniers (plusieurs centaines), on peut citer : C. Baudelot, J-M. Berthelot, R. Boyer, Y. Deloye, O. Favereau, P. Favre, J. Gadrey, D. Gaxie, G. Jaccoud, B. Lahire, E. Lazega, G. Noiriel, T. Piketty, M. Rainelli, H. Zajdela, etc.

La pétition peut être signée en ligne sur le site.